

# Artes&Comœdia

**Rapport de gestion 2023**

### ➤ Conseil de fondation

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni à 6 reprises durant l'exercice 2023. Outre ses tâches courantes de suivi des placements et de la gestion de la Fondation, le CF a également, en bref :

1. approuvé les comptes 2022 ;
2. adopté le taux d'intérêt à créditer sur l'entier des comptes épargne 2022, soit 2.0% (en 2022 : 1.0%) ;
3. décidé le versement aux retraité-es d'un montant additionnel non garanti égal à 75% d'une rente mensuelle (100% exceptionnellement en 2022) ;
4. suivi individuellement des formations à l'externe au total cumulé pour les 8 membres, 26 jours ;
5. décidé, après études, de changer de partenaire financier et de passer la gestion de la fortune de la Fondation en gestion 100% passive auprès de la BCV ;
6. organisé 1 jour de formation «Préparation à la retraite».

### ➤ Affilié-es et effectifs

Fin 2023, **1'448 employeur-es** sont affilié-es à la Fondation, dont 1'109 ont cotisé durant l'année écoulée. Les assuré-es sont au nombre de 8'738, dont 5'829 pour lesquel-les des salaires ont été déclarés. Parmi les 216 rentier-es (+33) : 23 retraité-es (idem), 4 invalides (idem), 2 enfants (idem) et 4 conjoint-es survivant-es (idem) sont toujours géré-es par la Bâloise Assurances alors que 124 retraité-es (+18), 21 invalides (+8), 30 enfants (+7) et 8 conjoint-es survivant-es (idem) sont administré-es par la Fondation.

	2021	2022	2023
<b>Employeur-es affilié-es</b>	1'137	1'295	1'448
<b>Employeur-es cotisant-es</b>	828	930	1'109
<b>Assuré-es affilié-es</b>	6'739	7'711	8'738
<b>Assuré-es cotisant-es</b>	4'950	5'684	5'829

### ➤ Résultats de l'exercice

Le résultat global 2023, avant dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs, est un **bénéfice de CHF 3'588'783**. L'autonomie de la gestion des titres nécessite la constitution de cette réserve qui est fixée pour nous, par des spécialistes en gestion de fortune, à 19.3% des engagements. La réserve de fluctuation de valeurs a donc pu être réalimentée cette année puisqu'elle atteint à fin 2023 **CHF 12'128'907** ; il n'y a pas de fonds libres au 31.12.2023.

Du point de vue du bilan, l'actif représente un montant de CHF 151.4 millions, dont 40.7% en obligations, 32.7% en actions, 17.7% en immobilier. Le solde, soit 8.9%, représente des liquidités et des créances directes. Les engagements au passif représentent CHF 138.3 millions, dont notamment CHF 96.8 millions sur les comptes épargne des assuré-es actif-ves, CHF 28.9 millions pour les rentier-es et CHF 8.8 millions en provisions techniques.

La provision pour « Taux de conversion favorable » s'élève à CHF 6.88 millions (contre CHF 6.76 millions fin 2022).

Le fonds de secours n'a à nouveau pas été utilisé au cours de l'exercice écoulé. Il présente au 31.12.2023 un solde de CHF 110'000 (donc inchangé par rapport au 31.12.2022).

Les risques décès et invalidité sont entièrement réassurés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 par un contrat de type « réassurance congruente » renouvelé avec la Mobilière pour une nouvelle période de 5 ans.

### ➤ Gestion financière

La fortune de la Fondation était répartie entre 2 gérants jusqu'à mi-novembre 2023 ; ensuite l'entier de la fortune de la Fondation a été confiée à la BCV en gestion 100% passive (aucune action détenue en direct mais 100% placés dans des fonds de placement). En ce qui concerne le résultat net des placements, les années se suivent et ne se ressemblent pas comme le montre le tableau ci-dessous :

#### Résultat net des placements (en %) :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Résultat net</b>	-5.7	+12.0	+3.1	+8.4	-14.2	<b>+4.4</b>
<b>UBS &lt; 300 mio *</b>	-4.1	+11.6	+3.5	+8.3	-10.2	<b>+4.7</b>

A titre de comparaison, selon l'enquête de l'UBS, la performance moyenne des caisses de pension suisses avec moins de 300 millions de fortune figure sur la dernière ligne du tableau ci-dessus.

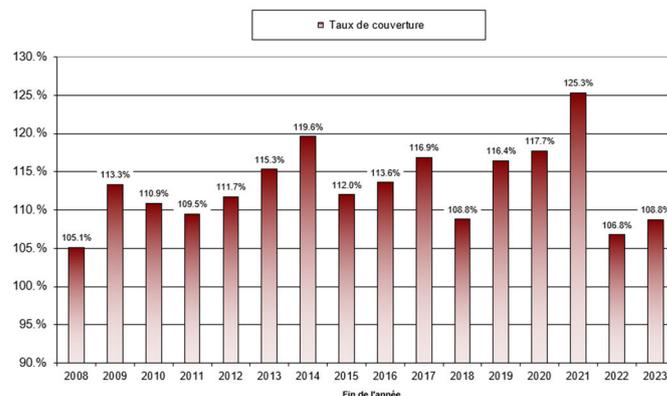
### ➤ Adaptation des dispositions règlementaires

Le règlement de prévoyance a été adapté aux nouvelles dispositions entrées en vigueur ; en particulier aux modifications des dispositions légales de l'AVS.

### ➤ Evolution du taux de couverture

Le taux de couverture est un indicateur de la santé financière d'une institution de prévoyance. Un taux supérieur à 100% signifie que la fortune est supérieure aux engagements totaux envers les actif-ves et les rentier-es. À fin 2023, les caisses de pension de droit privé présentaient, selon l'étude 2024 sur les caisses de pension suisse (de droit privé) de Swisscanto, un taux de couverture moyen de 113.5% contre **108.8%** pour Artes & Comoedia.

Le taux de couverture a évolué comme suit :



### ➤ Conclusion

Le bénéfice de 2023 a entraîné une augmentation de CHF 3.6 millions de la réserve de fluctuation de valeurs (RFV). Compte tenu du taux technique de 1.75% et de l'alimentation de toutes les « provisions et réserves techniques » nécessaires à la garantie à moyen terme de la bonne santé financière, le taux de couverture reste suffisant puisqu'il augmente à 108.8% fin 2023. **Il s'agit de continuer la reconstitution de la RFV.** La situation géopolitique mondiale ainsi que les importants mouvements des taux d'intérêts ont entraîné, en 2023, une sensible augmentation des marchés financiers qui a eu pour conséquence une augmentation de 2% du taux de couverture. Artes & Comoedia constitue des réserves importantes pour faire face aux fluctuations des marchés.